

**QE-**

Question écrite du 6 juin 2018

De Omar Azzabi (Les Verts)

**Titre : « Qu'en est-il de l'externalisation des services de conciergerie au sein des immeubles de la Gérance Immobilière Municipale ? »**

*TEXTE DE LA QUESTION*

Les Verts sont inquiets en ce qui concerne d'éventuelles externalisations du service de conciergerie dans les immeubles de la GIM. En effet, les concierges restent les personnes qui assurent un lien social important avec les habitants et peuvent jouer un rôle de lanceur d'alerte

L'alternative, notamment grâce à la motion de 2007 intitulée "Un concierge par immeuble de la GIM", s'est battue à plusieurs reprises pour maintenir ces prestations, vecteurs de lien social qui ne peuvent être assurées par des entreprises de conciergerie sous-traitantes. Ces dernières agissent avec des effectifs réduits, des contraintes de temps et une logique de coûts-bénéfices.

Pourriez-vous nous dire ce qu'il en est ?

Subsidiairement, j'aimerais également savoir :

Combien de personnes assurant la conciergerie sont-elles actuellement employées par la GIM ?

Combien d'entreprises de nettoyage interviennent dans ces immeubles ?

Quels sont les immeubles qui sont concernés par une externalisation ?

Signature(s)